



ORDRE DU JOUR
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
6 avril 2023 à 9h

1. **OUVERTURE**
 - 1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 6 avril 2023
2. **ADMINISTRATION**

Aucun point
3. **FINANCES ET TRÉSORERIE**

Aucun point
4. **RESSOURCES HUMAINES**

Aucun point
5. **TRAVAUX PUBLICS**

Aucun point
6. **SERVICES TECHNIQUES**
 - 6.1 Autorisation de signature - Demande de subvention PRACIM – Caserne de pompiers
7. **URBANISME**

Aucun point
8. **LOISIRS**

Aucun point
9. **INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Aucun point
10. **AVIS DE MOTION**

Aucun point
11. **RÈGLEMENTS**
 - 11.1 Règlement 1330-1 amendant le *Règlement 1330* afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 510 000\$ -
ADOPTION
12. **DOCUMENTS DÉPOSÉS**

Aucun point
13. **COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL AU PUBLIC**
14. **PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes)**

Règlement 1265, art.22
Tout membre du public qui pose une question orale doit :

 - Débuter son intervention en s'identifiant avec son nom et prénom;
 - S'adresser au président en terme poli et ne pas utiliser un langage injurieux, grossier ou diffamatoire;
 - Poser une seule question dans un délai maximum de 3 minutes;
 - Un membre du public peut poser une nouvelle question seulement après épuisement de la liste des personnes ayant données leur nom, mais également avant la fin du délai prévu pour la période de question.
15. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Levée de la séance

(s) Audrey Sénécal

Me Audrey Sénécal
Greffière et directrice des Services juridiques



Ville de
Sainte-Adèle

SERVICE DU GREFFE

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Sainte-Adèle, tenue le 6 avril 2023 à 9h.

À laquelle sont présents les membres du conseil suivants formant le quorum :

Madame Michèle Lalonde	Mairesse
Monsieur Richard Allard	Conseiller du district 1
Madame Arielle Beaudin	Conseillère du district 2
Monsieur Alexandre Laganière	Conseiller du district 3
Monsieur Jean-François Robillard	Conseiller du district 4
Monsieur Gaëtan Gagné	Conseiller du district 5
Monsieur David Huggins-Daines	Conseiller du district 6

RÉSOLUTION NO. 2023-

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 6 avril 2023

IL EST PROPOSÉ PAR _____ :

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 6 avril 2023.

Copie authentifiée :

Me Audrey Sénécal
Greffière et directrice des
Services juridiques



Ville de
Sainte-Adèle

SERVICE DU GREFFE

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Sainte-Adèle, tenue le 6 avril 2023 à 9h.

À laquelle sont présents les membres du conseil suivants formant le quorum :

Madame Michèle Lalonde	Mairesse
Monsieur Richard Allard	Conseiller du district 1
Madame Arielle Beaudin	Conseillère du district 2
Monsieur Alexandre Laganière	Conseiller du district 3
Monsieur Jean-François Robillard	Conseiller du district 4
Monsieur Gaëtan Gagné	Conseiller du district 5
Monsieur David Huggins-Daines	Conseiller du district 6

RÉSOLUTION NO. 2023-

Autorisation de signature - Demande de subvention PRACIM – Caserne de pompiers

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Adèle a pris connaissance du guide du PRACIM et qu'elle s'engage à respecter toutes les conditions qui s'appliquent à elle;

IL EST PROPOSÉ PAR _____ :

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme PRACIM pour la mise aux normes de la caserne de pompiers;

QUE le conseil autorise le directeur ou le directeur adjoint des Services techniques et hygiène du milieu à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires à la demande;

QUE la Ville de Sainte-Adèle s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles à celui-ci ainsi que les coûts d'exploitation continue et d'entretien du bâtiment subventionné;

QUE la Ville de Sainte-Adèle confirme, si elle obtient une aide financière pour son projet, qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au PRACIM associés à son projet, y compris tout dépassement de coûts.

Copie authentifiée :

Me Audrey Sénécal
Greffière et directrice des
Services juridiques



Ville de
Sainte-Adèle

SERVICE DU GREFFE

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Sainte-Adèle, tenue le 6 avril 2023 à 9h.

À laquelle sont présents les membres du conseil suivants formant le quorum :

Madame Michèle Lalonde	Mairesse
Monsieur Richard Allard	Conseiller du district 1
Madame Arielle Beaudin	Conseillère du district 2
Monsieur Alexandre Laganière	Conseiller du district 3
Monsieur Jean-François Robillard	Conseiller du district 4
Monsieur Gaëtan Gagné	Conseiller du district 5
Monsieur David Huggins-Daines	Conseiller du district 6

RÉSOLUTION NO. 2023-

Règlement 1330-1 amendant le *Règlement 1330* afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 510 000\$ - ADOPTION

IL EST PROPOSÉ PAR _____ :

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Règlement 1330-1 amendant le *Règlement 1330* afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 510 000 \$, soit adopté;

QU'il entre en vigueur conformément à la loi.

Copie authentifiée :

Me Audrey Sénécal
Greffière et directrice des
Services juridiques



Ville de
Sainte-Adèle

SERVICE DU GREFFE

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Sainte-Adèle, tenue le 6 avril 2023 à 9h.

À laquelle sont présents les membres du conseil suivants formant le quorum :

Madame Michèle Lalonde	Mairesse
Monsieur Richard Allard	Conseiller du district 1
Madame Arielle Beaudin	Conseillère du district 2
Monsieur Alexandre Laganière	Conseiller du district 3
Monsieur Jean-François Robillard	Conseiller du district 4
Monsieur Gaëtan Gagné	Conseiller du district 5
Monsieur David Huggins-Daines	Conseiller du district 6

RÉSOLUTION NO. 2023-

Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR _____ :

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée à _____.

Copie authentifiée :

Me Audrey Senécal
Greffière et directrice des
Services juridiques